

Transaction

A la charge de l'acquéreur, sauf, convention contraire suivant TVA au taux actuel de 20%.

- Jusqu'à 40.000€ : 8% TTC avec un minimum de 1.500 € TTC
- Entre 40.001€ et 60.000€ : 7% TTC du prix net vendeur
- entre 60.001€ et 80.000€: 6,50%TTC du prix net vendeur
- Entre 80 .001€ et 100.000€ : 6% TTC du prix net vendeur
- Entre 100.001€ et 150.000€ : 5,80% TTC du prix net vendeur
- A partir de 150.001€ et au delà : 5% TTC du prix net vendeur

Location

Usage d'habitation

A la charge du bailleur :

- Honoraires de négociation/entremise : 1,5% HT du loyer annuel (hors charges)
- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du contrat de bail : 2,5% HT du loyer annuel (hors charges)
- Honoraires de réalisation d'état des lieux : 2,5% HT du loyer annuel (hors charges)

A la charge du locataire :

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du contrat de bail : 2,5% HT du loyer annuel(hors charges)
- Honoraires de réalisation d'état des lieux : 2,5% HT du loyer annuel (hors charges)

Locaux à usage commercial ou professionnel :

A la charge du locataire :

Rédaction de bail et état des lieux : 8% HT du loyer annuel (hors charges)

Honoraires prestations de service

Avis de valeur : 150€ HT